

Le P'tit Degréen



< Rejoignez-nous sur



Facebook : Commune de Degré
facebook.com/mairiedegre

BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2025 - N° 71

INFOS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi : 16h à 19h
- Mercredi : 9h à 12h30
- 1^{er} samedi de chaque mois : 9h à 12h

Tél. 02 43 27 70 95

Courriel : mairie.degre@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-degre.fr



Facebook :

Commune de Degré
facebook.com/mairiedegre

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous :

- Du lundi au vendredi de 18h à 19h30
- Le samedi de 9h30 à 12h

INTRAMUROS

Télécharger cette application sur votre smartphone et vous retrouverez l'essentiel de la vie de la commune dans votre poche !

GENDARMERIE NATIONALE

Rappel des coordonnées :

- Brigade de COULANS-SUR-GÉE
Tél. 02 43 88 82 06
- Brigade de LA SUZE - Tél. 02 43 77 31 78
- Brigade de LOUÉ - Tél. 02 43 88 40 29

SOLIDARITÉ ET TRAVAIL

L'Association Solidarité et Travail de Conlie
3, rue de Cures - 72240 CONLIE.

L'association intermédiaire met à disposition des salariés :

- Après des particuliers
- Après des associations
- Après des entreprises agricoles
- Après des exploitants

Une utilisation souple et simple

Tél. : 02 44 81 73 41

E-mail : solidarite-et-travail@sfr.fr

Accueil : Lundi au vendredi 9h15/12h15

Mercredi de 14h à 16h

POMPIERS

18

SAMU

15

AGENCE POSTALE DE LA QUINTE

L'agence Postale Communale de la Quinte, située près de la mairie, est ouverte au public aux horaires suivants :

- Lundi : 09h00 à 12h00
- Mardi : 14h00 à 17h45
- Jeudi : 14h00 à 17h45
- Vendredi : 09h00 à 12h00
- Samedi : 09h30 à 11h45

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal. Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Eventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 décembre, selon les conditions suivantes :

- Être majeur
- Posséder son domicile dans la commune, et avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février.

DÉCHETS VERTS DE DEGRÉ - Horaires d'ouverture

- **Avril à sept.** : Mercredi et vendredi de 16h à 17h55 - Samedi de 14h à 17h55
- **Octobre à mars** : Samedi de 13h à 16h55

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE CONLIE - Horaires d'ouverture

- **Avril à sept.** : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45 - Jeudi de 14h à 17h45
- **Octobre à mars** : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45 - Jeudi de 13h à 16h45

Adresse : 23 rue de l'Épinaube (route de Mézières) - 72240 Conlie

SYNDICAT D'EAU

- Tél. 02 43 27 74 61

ALÉOP Transports urbains

- Tél. 02 43 39 90 72
Ligne 209 (Rouez - Le Mans)

ENEDIS Dépannage Sarthe

- Tél. 09 726 750 72

AU P'TIT MARCHÉ DEGRÉEN

Épicerie associative

- Lundi : fermé
- Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 8h30-12h30 / 16h15-19h
- Samedi - Dimanche : 8h30-12h30
Tél : 02 43 42 69 80

POISSONNERIE

- Denis GIFFARD - 50320 LA HAYE-PESNEL
Tournée le jeudi - Tél : 02 33 60 69 32

VENTE À EMPORTER

- PIZZA IL GRANDO
Vente de Pizzas, place de l'église le lundi de 17h45 à 20h15

BOUCHERIE

- Boucherie des Halles - 72240 CONLIE
Tournée le vendredi - Tél : 02 43 20 50 27

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE DE DEGRÉ 2025

Utilisation de la salle	Moins de 50 personnes	Moins de 100 personnes	Plus de 100 personnes
Vin d'honneur (hab. de Degré)		115 €	
Vin d'honneur (hors Degré)		208 €	
Réunions ou associations extérieures à Degré		196 €	
Locuteur habitant - Location d'une journée	218 € (acompte 75 €)	267 € (acompte 90 €)	344 € (acompte 115 €)
Locuteur habitant - Location d'un week-end	260 € (acompte 90 €)	322 € (acompte 110 €)	448 € (acompte 150 €)
Locuteur extérieur - Location d'une journée	390 € (acompte 135 €)	495 € (acompte 170 €)	656 € (acompte 220 €)
Locuteur extérieur - Location d'un week-end	406 € (acompte 150 €)	567 € (acompte 200 €)	760 € (acompte 260 €)
Associations communales pour manifestation à Degré		22 €	
Divers		22 €	
Table cassée ou abîmée		137 €	
Vaisselle cassée		3 € / pièce cassée ou non restituée	

EDITO



Chères Degréennes, chers Degréens,
Je remercie toutes les associations qui ont contribué à l'animation du village.

Beaucoup de personnes ont répondu présent les 21 décembre pour l'arrivée du père Noël et pour le feu d'artifice, et le lendemain pour le défilé des tracteurs illuminés de la Ceinture Verte Mancelle. Opération à renouveler.

Début d'année important pour la commune avec le recensement de la population prévu du 16 janvier au 15 février.

Des réception de votre dossier, merci de le renseigner, si possible par internet, ou le cas échéant merci de réserver un bon accueil à l'agent recenseur.

Pour 2025, les travaux réalisés seront ceux qui n'ont pas été faits en 2024. Tout dépendra du budget et de la trésorerie de la commune, sachant que pour les subventions d'état allouées, le paiement est reporté en cours d'année.

Le nouveau gouvernement prépare les esprits à un puissant tour de vis budgétaire. La commune compte malgré tout sur l'attribution de subventions de l'Etat, du département et de la région pour aider au financement de ses investissements pour l'exercice en cours.

Concernant notre lotissement du Chanvre, nous avons vendu 15 lots. 14 habitations ont été construites ou sont en cours de construction. Et des réservations ont été faites sur certains autres lots. Espérons que le marché sera plus porteur en 2025.

Espérons à présent que 2025 nous apporte un peu plus d'espoir et de satisfaction.

Les membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitons une excellente année 2025, que vos vœux les plus chers se réalisent, ainsi qu'une bonne santé.

Jean-Paul Blot, maire de Degré

L'Espace AFAJES

L'**Espace Associatif FAmille JEunesse et Solidarités** vous accueille dans ses locaux à Conlie pour répondre à vos questions de la vie quotidienne sur votre territoire ou vous rendre service : accès ordinateur et photocopieur pour vos démarches administratives, téléphones, informations sur les associations et les manifestations du territoire... Les locaux hébergent les services du département (Sarthe Autonomie, Assistantes Sociales), des permanences de services publics (CARSATT, MSA...), Solidarité-Travail Association Intermédiaire si vous avez besoin d'aide à domicile, RESO'App solution de co-voiturage local, et Carbur'PERA association louant des scooters ou voitures à moindre coût aux demandeurs d'emplois. Carbur'PERA a un garage solidaire au Mans pour des réparations automobile.

Renseignements :

accueil@afajes.org // Tél.: 02 43 52 11 50

Les bénévoles de l'association tiennent **La P'tite Fripe**, vestiaire solidaire de vêtements d'occasion, ouvert les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 14h à 17h, et 2 mardis matin par mois: vente au poids, 1€ le kilo. Information sur Intramuros et <https://www.facebook.com/PtiteFripe/>

Cet hiver et ce prochain printemps, les **animations familles** sont très variées : ateliers créatifs parents-enfants, temps d'échange entre parents sur des thématiques éducatives, sorties de proximité, des temps conviviaux (repas partagés), des ateliers cuisines dans les villages de la 4CPS...

Renseignements et réservation :

www.facebook.com/AFAJES/ et à l'accueil du centre social accueil@afajes.org
Tél.: 02 43 52 11 50.

Les Accueils de Loisir sont ouverts mercredi, petites vacances, 3 premières semaines de juillet et 2 dernières d'août, à l'école de Lavardin et de Tennie en fonction de votre lieu d'habitation et des places disponibles.

Renseignements :

www.facebook.com/AFAJES/ et 02 43 52 11 50

Réervations : uniquement alsh@afajes.org après validation par retour de mails.

La Recyclerie La Ressource à Sillé-le-Guillaume est ouverte au public pour le dépôt de vos dons et le magasin de vente d'objets d'occasion: vêtements, linge de maison, chaussures, mobiliers, lustres, électroménagers sous garanti, vaisselle, jeux, livres, CD, vinyles, DVD, bibelots... selon arrivage.

Mercredi et Vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi 9h30 à 12h, 1^{er} Samedi du mois 9h30 à 16h30

Retrouvez les bonnes affaires de la semaine sur notre page :

www.facebook.com/La.Ressource.recyclerie/

Dans le cadre de sa mission intercommunale d'Animation de la Vie Locale, l'Espace AFAJES est labellisé par l'état et inscrit dans le réseau Guid'Asso. L'objectif est de mettre en place une politique publique de proximité d'accompagnement de la vie associative. Alors n'hésitez pas à demander des renseignements pour vous accompagner dans vos projets associatifs (création, développement de projets, évolution des statuts, animation d'AG, adresse postale, demande de subventions FDVA en janvier...).



Vous pouvez nous retrouver ici et là :
Espace AFAJES Centre Social, 01 allée Marie-Louise Souty, 72240 Conlie

Tél. 02 43 52 11 50 // accueil@afajes.org

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h

www.facebook.com/AFAJES/



Espace AFAJES - La Ressource
145, impasse de la Mardelle - 72140 Sillé le Guillaume
Tél. 02 52 32 06 53

www.facebook.com/La.Ressource.recyclerie/

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 23 mai

■ DÉTERMINATION DU PRIX DE L'ABONNEMENT À L'ASSAINISSEMENT ET DU M³ D'EAU CONSOMMÉ POUR L'ANNÉE 2024

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, il convient de procéder au vote des tarifs de l'abonnement au réseau d'assainissement et du m³ d'eau consommé. Après étude du budget Assainissement de l'exercice 2023, il est proposé d'augmenter soit de 2%, soit de 3% le prix de l'abonnement au réseau (fixé pour 2023 à 79,26€) et le prix du m³ d'eau consommé (fixé pour l'année 2023 à 1,30€). Les nouveaux tarifs proposés sont donc de 80,85€ pour l'abonnement et de 1,33€ par m³ d'eau consommé pour une augmentation de 2%. Après réflexion, le Conseil Municipal valide la décision d'augmenter les tarifs d'abonnement et du m³ d'eau consommé de 2%.

■ TRANSFERT DE BIENS INSCRITS À L'INVENTAIRE DU BUDGET ASSAINISSEMENT VERS LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le transfert obligatoire des compétences eau potable et assainissement aux communautés de communes est prévu au 1^{er} janvier 2026. Dans le cadre de ce transfert, la commune doit commencer à se préparer. Il est donc recommandé d'anticiper certains transferts de l'actif de l'assainissement - biens inscrits à l'inventaire - vers le budget principal de la collectivité. En effet, certains équipements servent à l'ensemble de la commune, et pas seulement à la station d'épuration. A ce titre, ils doivent donc être transférés sur le budget Principal. Ces biens ne seront alors pas repris par la Communauté de Communes. Suite à l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal décide de valider le transfert des biens vers le budget principal.

■ CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR L'INSTALLATION DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE AUTOUR DE LA SALLE POLYVALENTE ET DU POINT D'APPORT DE DÉCHETS VOLONTAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des devis ont été demandés pour la fourniture et l'installation de caméras de vidéoprotection à la salle polyvalente et du point de collecte de déchets volontaire situé route de Lavardin. Deux entreprises

ont répondu. Après étude des devis et des prestations proposées, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société SOS Activeille et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

■ CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR LA FOURNITURE D'UN PORTILLON À L'ÉCOLE

Monsieur le Maire informe ses conseillers municipaux que des devis ont été demandés afin de remplacer le portillon d'entrée de l'école communale. Après étude du devis et des prestations proposées, le Conseil Municipal décide de faire appel à l'entreprise AFM et autorise M. le Maire à signer les documents correspondants.

■ CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE À L'ÉPICERIE

Monsieur le Maire informe ses conseillers municipaux que des devis ont été demandés pour installer de nouveaux dispositifs d'éclairage à l'épicerie communale. Seule l'entreprise Dream Elec a répondu. Après étude du devis et des prestations proposées, le Conseil Municipal décide de faire appel à l'entreprise Dream Elec et autorise M. le Maire à signer les documents correspondants.

■ CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SANITAIRES À LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire informe ses conseillers municipaux que des devis ont été demandés pour installer de nouveaux dispositifs d'éclairage à l'épicerie communale. Seule l'entreprise Dream Elec a répondu. Après étude du devis et des prestations proposées, le Conseil Municipal décide de faire appel à l'entreprise Dream Elec et autorise monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

■ CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1^{ÈRE} CLASSE EN RAISON D'UN AVANCEMENT DE GRADE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu M. le Maire et après en avoir délibéré, DÉCIDE: la création à compter du 1^{er} juin 2024, d'un emploi permanent à temps complet (35 heures hebdomadaire) d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

PRECISE: que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

■ DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de la commune étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Dépenses d'investissement – Opération 42 (Aménagements bourg) - Article 2152 Installations de voirie :	- 600,00€
Dépenses d'investissement – Opération 91 (Mairie) – Article 2051 Concession et droits similaires :	+ 600,00€

Conseil Municipal du 27 juin

■ DÉSIGNATION D'UN COORDONNATEUR POUR L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 16 janvier au 15 février 2025. Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- De désigner la 1^{ère} adjointe au Maire coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement
- De créer un seul poste d'agent recenseur afin d'assurer les opérations du recensement de la population
- Charge le Maire à prendre un arrêté de nomination pour le coordonnateur et l'agent recenseur.

■ CONVENTION D'ENTRETIEN DES BORNES D'INCENDIE PAR LE SIAEP CHARNIE ET CHAMPAGNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la délibération du SIAEP Charnie et Champagne détaillant les modalités d'entretien des moyens de lutte contre les incendies suite à sa fusion avec le SIAEP de Conlie-Lavardin. Cette convention prévoit notamment une visite et un compte-rendu annuels des bornes raccordées au réseau d'eau potable. Suite à l'exposé de M. le Maire, les conseillers municipaux décident d'approuver la signature de la convention et chargent monsieur le Maire de transmettre au SIAEP de Charnie et Champagne tous les documents relatifs à ce dossier.

COSNET TP

vous aménage l'espace

Francis Cosnet

DEGRÉ - Tél. 02 43 27 73 66
www.f-cosnet.fr

DÉMOLITION - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - VRD

Remise de 10 %



Chez votre Fleuriste

Agapanthe



Centre commercial Beauregard - INTERMARCHÉ -

72000 Le Mans

Tél. / Fax : 02.43.24.84.60

www.agapanthe-fleuriste.fr

agapanthe.lmans@gmail.com

■ CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA LOCATION DES COPIEURS DE L'ÉCOLE ET DE LA MAIRIE

Monsieur LECHAT informe le Conseil Municipal que le contrat de location des copieurs de la commune arrive à échéance et doit être renouvelé. Des entreprises ont été contactées en ce sens. Après étude des tarifs et des prestations proposées, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat avec l'entreprise Konica et autorise monsieur le Maire à signer les documents correspondants à ce dossier.

■ VALIDATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Suite à la réunion de la Commission Cimetière le 03 avril 2024, Mme BOUTELOUP présente aux conseillers municipaux la nouvelle version du règlement applicable au cimetière de Degré et ses concessions. Après l'exposé de Mme BOUTELOUP, le Conseil Municipal décide de valider ce nouveau règlement et charge M. le Maire de sa publication et de son application.

■ RÉABONNEMENT AU JOURNAL LES ALPES MANCELLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'abonnement de la Mairie au journal Les Alpes Mancelles arrive à échéance le 27 juillet 2024. Les membres du Conseil Municipal étudient l'offre Duo proposée (journal papier + version numérique) au prix de 71€ par an et décident par conséquent de souscrire à un réabonnement pour l'année 2024-2025.

Conseil Municipal du 31 juillet

■ DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN POUR UN IMMEUBLE SITUÉ 2 RUE DE L'ARCHE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que maître Laetitia FORTIER, notaire à Le Mans (SARTHE), 66 avenue Rhin et Danube, est chargée de la vente de l'immeuble situé 2, rue de l'Arche à Degré 72550, cadastré section AB 95 d'une superficie totale de 823 m² appartenant à Monsieur NIKTASH Navid et Madame CABARET Salomé. L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble. Le Conseil municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge Monsieur le Maire d'en informer le notaire.

■ DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN POUR UN IMMEUBLE SITUÉ 2 RUE DES NOYERS

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que maître Lucie GALLIEN, notaire à La Milesse (SARTHE), 2 avenue de la Terroirie, est chargé de la vente de l'immeuble situé 2, rue des Noyers à Degré 72550, cadastré section AC 15 d'une superficie totale de 820 m² appartenant aux conjoints HUGER. L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble. Le Conseil municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge Monsieur le Maire d'en informer le notaire.

■ TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE COMMUNAL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Monsieur le Maire propose de nouveaux tarifs pour la rentrée 2024. Pour rappel, les tarifs pour l'année scolaire 2023-2024 étaient fixés comme suit :

Repas enfant : 3,91€

Repas adulte : 5,04€

Après réflexion, les membres du conseil municipal décident d'appliquer une augmentation de 3%. Ainsi, à compter du 01 septembre 2024, les prix des repas du restaurant scolaire seront fixés comme suit :

Repas enfant : 4,02€

Repas adulte : 5,19€

■ TARIFS DE LA GARDERIE COMMUNALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Monsieur le Maire propose de nouveaux tarifs pour la rentrée 2024. Pour rappel, les tarifs de la garderie étaient fixés comme suit pour l'année scolaire 2023-2024 :

Garderie matin : 1,86€

Garderie soir : 2,28€

Garderie matin-soir : 3,47€

Après réflexion, le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 3% à compter de la prochaine rentrée, ce qui donne les tarifs suivants :

Garderie matin : 1,91€

Garderie soir : 2,35€

Garderie matin-soir : 3,57€

■ ATTRIBUTION DES PRIX AUX LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024

Comme tous les ans, un concours de fleurissement a eu lieu cette année entre les communes de La Quinte, Lavardin et Degré sur des critères établis en 2009. Le jury de la commune de Lavardin s'est déplacé à Degré pour examiner les jardins des 10 candidats. Leur classement est le suivant :

1^{er} : DORIZON Mireille et Jean-Louis

2^{ème} : HERRAULT Pascal

3^{ème} : PALAIS Martine

4^{ème} : MORANCAIS Mariette

5^{ème} : ERMENAUULT Gérard

6^{ème} : CORBILLON Pascal

6^{ème} : BACHELOT Jean-Louis

8^{ème} : LETESSIER Nicole

9^{ème} : LEROUX Hervé

10^{ème} : VACHER Monique et Jean

Le Conseil Municipal décide d'accorder aux lauréats des chèques-cadeau à faire valoir au magasin de jardinage « Point Vert » situé à Trangé. Ces chèques auront une valeur de 50€ pour le vainqueur, de 40€ pour le second, de 30€ pour le troisième, et de 10€ pour les lauréats classés de la 4^{ème} à la 10^{ème}.

Conseil Municipal du 11 septembre

■ RAPPORT 2024 DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Vu le courrier de notification du rapport

2024 de la CLECT en date du 04 septembre 2024 adressé par Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (ci-après 4CPS), les membres du Conseil Municipal décident après délibération :

- D'APPROUVER le rapport 2024 de la CLECT de la 4CPS joint à la présente délibération.

- DE NOTIFIER cette décision à Madame la Présidente de la 4CPS.

■ DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN POUR UN IMMEUBLE SITUÉ AU 1 RUE DE L'ARCHE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que maître Hubert AMIOT, notaire à Laigné en Belin (SARTHE), 6 place Saint Martin, est chargé de la vente de l'immeuble situé 1, rue de l'Arche à Degré 72550, cadastré section AB 102 d'une superficie totale de 765 m² appartenant à Monsieur POMMELLET Jean-Luc et Madame ROUSSEL Sylvie. L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble. Le Conseil municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge Monsieur le Maire d'en informer le notaire.

■ REFINANCEMENT DU PRÊT SOUSCRIT À LA CAISSE D'ÉPARGNE CONCERNANT LE LOTISSEMENT LE CHANVRE (BC 21150)

Le Conseil Municipal de Degré, après avoir pris connaissance du projet de refinancement du contrat n°635041E établi par la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire, décide :

Article 1

Pour refinancer le prêt relatif au lotissement de Degré, la commune de Degré contracte auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire un emprunt d'équipement local à taux indexé avec les caractéristiques financières suivantes :

Montant : 100 000 €	Périodicité : Trimestrielle
Durée totale : 3 ans	Amortissement : Constant
Indice : Euribor 3 mois + 1,73%	Frais de dossier : 0,70%

Article 2

« S'agissant du refinancement interne partiel du crédit, le versement des fonds (100 000€) interviendra le 15/09/2024 par compensation interne sur les livres du PRETEUR et de l'EMPRUNTEUR sans mouvement de fonds auprès du Trésor Public » « La commune s'engage à rembourser les 100 000€ restants plus les intérêts dus du crédit à la CEBPL par virement bancaire au plus tard le 25 septembre 2024 ».

Article 3

M. Jean-Paul BLOT, maire de Degré, est autorisé à signer le projet de contrat dont le texte est annexé à la présente délibération.

■ CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR LA FOURNITURE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire rappelle à ses conseillers municipaux que des caméras ont été achetées afin d'assurer la vidéo protection de la salle polyvalente et du point d'apport des déchets. Il les informe également que la loi dispose que la présence de ces caméras doit être indiquée par des panneaux de signalisation. Des devis ont donc été demandés dans cette optique. Une seule entreprise a répondu :

- Mavasa : 232,00 TTC pour les 2 panneaux. Après étude des tarifs et des produits proposés, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société Mavasa et autorise M. le Maire à signer le devis correspondant.

■ DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de la commune étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Dépenses d'investissement – Opération 42 (Aménagements bourg) - Article 2152 Installations de voirie :	- 1200€
Dépenses d'investissement – Opération 17 (Mairie) – Article 231 Concession et droits similaires :	+ 1200€

Conseil Municipal du 16 octobre

■ SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE

Monsieur le Maire rapporte que le besoin ayant procédé à la création de l'emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (20h heures hebdomadaires, 16,05h annualisées) a disparu et qu'il convient par conséquent de supprimer cet emploi. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1: L'emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 20/35^{èmes} est supprimé à compter du 1^{er} novembre 2024.

Article 2: Le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

Article 3: Monsieur Le Maire est autorisé à adopter tout acte nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Article 4: Monsieur Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

■ CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ÈME} CLASSE

Monsieur le Maire informe l'assemblée: Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Considérant la nécessité d'assurer les missions suivantes: entretien des bâtiments communaux, mise en place et surveillance du restaurant scolaire.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée: La création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet 25/35^{ème} (soit 19,60h) à compter du 1^{er} novembre 2024 pour assurer les tâches d'entretien des bâtiments communaux, de mise en place et de surveillance du restaurant scolaire. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire du grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal adopte à l'unanimité ces propositions, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité monsieur le Maire est chargé de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

■ SÉLECTION D'UN CABINET D'ÉTUDES POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT

Suite au projet de la commune de Degré de quitter la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS), il est nécessaire d'évaluer les conséquences fiscales et financières de ce retrait pour la commune. A notre demande, le cabinet d'études Michel KLOPFER a défini le prix de réalisation de cette mission à 8 000€ HT. Après étude du coût de la prestation par rapport aux services inclus dans l'offre du cabinet KLOPFER, le Conseil Municipal décide de valider cette proposition et autorise monsieur le Maire à signer et à transmettre tous les documents nécessaires à la réalisation de cette étude.

■ RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE SATESE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental de la Sarthe propose à la commune le renouvellement de la convention avec le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE) « Assainissement Collectif » pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, pour un coût de 0.41€ par habitant. Après réflexion, les membres du Conseil Municipal décident de renouveler la convention avec le SATESE pour la période 2025 et autorisent Monsieur le Maire à signer cette convention.

■ ACHAT DE CADEAUX DE NOËL AU PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal un projet de cadeaux destiné aux employés actifs de la Commune pour les fêtes de fin d'année. Il rappelle que l'an dernier, le montant de ce cadeau était de 50€ par agent. Il est proposé de renouveler cette initiative en 2024. Dans cette optique, Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'achat de cartes-cadeaux d'un montant de 50€ par agent. Le Conseil Municipal valide ce projet pour 2024 et autorise monsieur le Maire à procéder à l'achat des cartes mentionnées.



GARAGE PICAULT

EXPERT

Réparations toutes marques
Tôlerie - Peinture

Relais de la Lande - R.N. 157 - 72650 TRANGÉ
Tél. 02 43 888 016 - Fax 02 43 887 284
e-mail : ad-garagepicault@orange.fr

**Vente neuf
et occasion**

**Dépannage
24h/24 - 7j/7**

Entretien Espaces verts & Jardins

Avec déduction
services à la personne
d'impôts*

CHAISNER

Damien

EIRL



- Tonte • Taille arbres et arbustes • Ramassage de feuilles
- Débroussaillage • Scarification • Nettoyage haute pression
- Broyage d'herbes, ronces, branchages • Béchage

Avec ou sans contrat annuel. Déduction d'impôts, selon la loi de finance en vigueur.

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage-chaisner.fr

6

Recensement de la population 2025



Le **16 janvier 2025** aura lieu le recensement la population Degréenne.

Ce recensement permet la mise à jour de statistiques tous les 5 ans et est très important pour une commune comme la nôtre car il va permettre de déterminer une **Dotation Globale de Fonctionnement** par rapport au nombre d'habitants.

Le recensement est **OBLIGATOIRE** (acte civique),

CONFIDENTIEL (résultats anonymisés) et

DECLARATIF (réponse de l'habitant).

Le recensement en ligne :

- simple
- rapide
- sûr

Le recensement est sur un temps relativement court puisqu'il se termine le **15 février 2025**.

Les deux premiers jours de la collecte, sera déposé dans chaque boîte aux lettres une notice d'informations et où seront mentionnés le code d'accès et un mot de passe à usage unique.

Chaque foyer devra ensuite se rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr/

Vous aurez alors la possibilité d'y répondre sur le site dédié. A la vue du délai très court de cette «enquête», des relances auront lieu dès le troisième jour si vous n'avez pas répondu.

NOUS VOUS INCITONS FORTEMENT à remplir ce questionnaire par internet dès les premiers jours.

Chloé Pottier, 20 ans, étudiante en droit et travaillant déjà quelques heures par semaine dans notre école **sera votre Agent recenseur**. Merci de lui réserver votre meilleur accueil.



L'agent recenseur est recruté par votre mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.



Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Venez découvrir et goûter les pizzas artisanales
du **CAMION IL GRANDO**

Pâte Maison, produits frais assurés
et saveurs diverses vous y attendent !

Le lundi, place de l'église à DEGRÉ
de 17h45 à 20h15

Réservations : 06 05 20 31 64

LG CHARPENTE

Ex Portier-Dorizon

CHARPENTE • COUVERTURE • ZINGUERIE

Neuf et restauration

Jérôme ROCHER

Tél : 06.09.13.61.94

72 550 CHAUFOUR NOTRE DAME

FLEURISSEMENT COMMUNAL – EDITION 2024



Le jury de Lavardin s'est déplacé sur la commune le 28 juin 2024 ; le parcours très agréable a été ponctué de belles surprises. Plusieurs coups de cœur ont séduit ses membres par la diversité des plantes et fleurs.

Dix lauréats du concours ont été récompensés le 23 novembre par la commission communale visant à les féliciter pour leur contribution à l'embellissement de notre village.

Afin de les remercier, la municipalité a remis à chacun un chèque cadeau à faire valoir auprès de l'horticulteur du coin qui leur permettra de poursuivre leurs efforts pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Bravo à tous.

INCIVILITÉS



Depuis le dernier P'tit Degréen, des nouveaux dépôts sauvages ont été réalisés autour des conteneurs, mais la commune s'est équipée depuis. Les caméras de surveillance sont désormais en place depuis le mois de septembre, et nous avons enfin pu constater une nette baisse des dépôts. Certains contrevenants ont ainsi pu être retrouvés et avoir droit à un rappel de bonne conduite. Même si les conteneurs sont pleins, il est formellement interdit de déposer le moindre débris en dehors d'un conteneur, que ce soit des cousins, des sacs de tris, ou encore des bidons de pétrole verts. Par contre si cela se présente, nous vous invitons à contacter la mairie pour signaler que les conteneurs sont pleins. Pour rappel, le maire de Degré est habilité à mettre une contravention pour un montant allant jusqu'à 400€ pour ce genre de dépôts, ce qui est déjà arrivé à plusieurs reprises.

PERCHERIN
Yann

ÉLECTRICITÉ
PLOMBERIE, SANITAIRE
CHAUFFAGES, CLIMATISATION
SALLE DE BAIN

16 rue des acacias
72550 degré
asik.yann@icloud.com

0663113204

ART ET PASSION
Rythme vos repas dansants, bals, comices
au son des musiques d'hier et d'aujourd'hui
Ainsi que cours de musique

N'hésitez pas à nous contacter !

Didier Dauphin
06.86.16.21.45
ARTETPASSION72@gmail.com

Changement de collecte du tri sélectif

À compter du lundi 3 mars 2025 :

- Ordures ménagères : Les ordures ménagères seront collectées en porte-à-porte une semaine sur deux (et non plus chaque semaine).
- Déchets recyclables : Les déchets recyclables (bouteilles et flacons plastiques, cartons et cartonnettes, papiers, briques alimentaires, emballages en plastique et en métal...) seront également collectés en porte-à-porte une semaine sur deux.

Ils devront être déposés dans des sacs marqués du logo de la 4CPS et fournis par la communauté de communes.

Les colonnes de tri jaunes seront progressivement retirées au printemps.

- Collecte du verre : En revanche, le verre continuera d'être collecté dans les conteneurs dédiés, accessibles comme aujourd'hui en point d'apport volontaire.

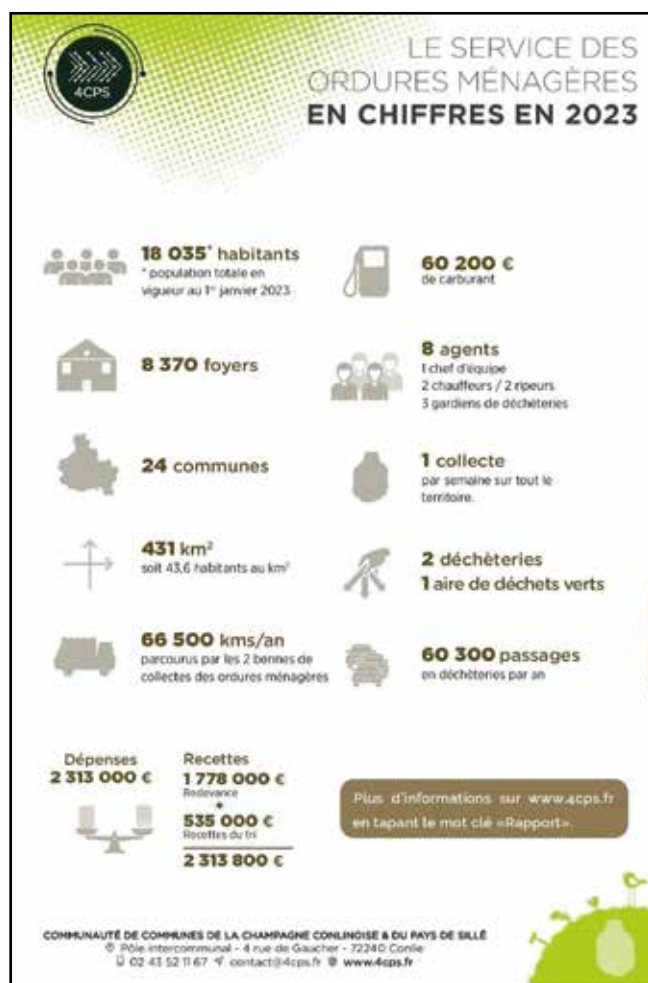
Retrait des sacs :

Les sacs pour les ordures ménagères et pour les déchets recyclables pourront être retirés :

- En janvier, dans les mairies ;
- À partir de février, au siège de la 4CPS, 4 rue de Gaucher à Conlie.

Attention : il n'y a pas d'évolution de la collecte avant le 3 mars.

Pour en savoir plus, retrouvez plus d'informations sur le guide pratique du tri distribué en janvier dans votre commune lors de la distribution des sacs marqués.



DISTRIBUTION SACS MARQUÉS 2025

En janvier 2025, rendez-vous au lieu de distribution de votre commune pour retirer vos sacs verts destinés aux ordures ménagères et vos sacs jaunes translucides pour les recyclables.

À partir du lundi 3 février 2025, les sacs seront à récupérer au Pôle Intercommunal, 4 rue de Gaucher à Conlie pour toutes les communes de la 4CPS.

À compter du lundi 3 mars 2025, ces sacs seront indispensables pour la collecte, qui se fera désormais en porte-à-porte tous les 15 jours.

Lors de la distribution des sacs marqués, un calendrier des collectes propre à votre commune vous sera remis afin de vous informer des dates de ramassage.

Cette démarche vise à faciliter l'organisation et à vous fournir toutes les informations nécessaires pour assurer une gestion efficace des déchets.

Si vous manquez de sacs marqués verts en cours d'année, vous devrez dans ce cas acheter de nouveaux sacs au Pôle Intercommunal à Conlie.

Si vous manquez de sacs jaunes translucides pendant l'année, vous pourrez en retirer gratuitement au Pôle Intercommunal à Conlie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE & DU PAYS DE SILLÉ
Pôle intercommunal - 4 rue de Gaucher - 72240 Conlie
02 43 52 11 67 - contact@4cps.fr - www.4cps.fr

Quand les hommes et l'industrie se mettent au service de l'éleveur



... des marques de matériel pour l'élevage des bovins et chevaux.

Groupe COSNET Industries - 72550 Coulans sur Gée - Tél : 02 43 88 85 90 - Email : advelevage@cosnet.fr

Création & Entretien des jardins

C.P.H. Paysage



- Terrasse • Plantation • Jardin • Parc • Clôture
- Engazonnement • Travaux Mini-Pelle • Muret
- Couv en enrobé

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage-chaisner.fr

VIE SCOLAIRE

L'école Claude Monet accueille cette année 100 élèves.

Classe	Enseignants	ATSEM
24 PS - MS	Carole Lebaudy	Magali Lécureuil
25 GS - CP	Marina Lemaire et Héléna Bobet	Chantal Cabaret
23 CE1 - CE2	Géraldine Piette	
28 CM1 - CM2	Elise Le Gourriérec	

Représentantes des parents d'élèves :

Titulaires :

Charpentier Tiphaine
Dommée Charlotte
Hubert-Feuillard Hélène
Murail Sophie

Suppléantes :

Parmé Deborah

Activités du premier trimestre :

- Les élèves de CE et CM ont assisté à un concert à la salle des Saulnières au Mans Har-mattan Brothers.
- Les élèves de GS-CP ont participé à une rencontre sportive inter-écoles organisée par l'USEP. Enduro, jeux de balle ovale et d'orientation étaient au programme sur le stade de Quinte.
- Les élèves de maternelle, CP et CE bénéficient des interventions de Mirabelle Debon – Ecole de musique de la 4 CPS, chaque jeudi depuis le 17 octobre et ce jusqu'au 23 janvier. Le thème travaillé est celui des émotions.
- Pour fêter l'arrivée des fêtes de fin d'année, les enfants se sont réunis autour d'un goûter pour chanter et ouvrir les cadeaux déposés au pied du sapin.

L'équipe enseignante vous souhaite de belles fêtes et une belle année 2025.



JB TOITURE
CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

Charpente - Couverture - Zinguerie
Ramonage - Ossature Bois - Entretien
Démoussage - Neuf et Rénovation

06 36 72 58 96

La Noblière - 72240 Cures

www.eurljbtoiture.com

s.a.r.l. PELTIER
TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - FOSSES SEPTIQUES



"Les petits Cours" 72140 SILLÉ LE GUILLAUME
Tél. 02 43 20 24 06 / Fax. 0243 20 52 98
sarlpeltier@orange.fr



Association des Parents et Amis de
l'école Publique de Degré
24 Rue principale - 72550 Degré
N° W725000105

APE - Association des Parents d'Elèves

Pour cette nouvelle rentrée, l'APE est heureuse d'accueillir 2 membres supplémentaires : Virginie Trudelle et Alain Ilango.

Nous avons commencé cette année scolaire, en renouvelant l'opération jus de pomme en octobre dernier, avec une matinée de ramassage toujours très conviviale, où parents et enfants ont pu passer de bons moments, malgré quelques averses. Merci aux bénévoles pour votre aide. Cela a permis de récolter 1400kgs de pommes ! Donc n'hésitez pas à passer commande...



Cette journée était suivie de près par l'invasion dans Degré, d'une soixantaine de sorcières, zombies, squelettes et autres petits monstres venus fêter Halloween, le 3 novembre dernier. Merci à tous ceux présents pour cette occasion, ainsi qu'aux parents qui ont participé à la confection des gâteaux vendus ce jour-là.

Puis pour finir cette belle année 2024, l'APE a proposé une vente « Dessins d'école ». Ceci pour offrir de jolis cadeaux de Noël à vos familles, en personnalisant des objets, grâce aux dessins des enfants scolarisés.

Le père Noël est également passé dans les classes de nos petits écoliers, en déposant un paquet pour chacun sous le sapin.

Nous nous retrouvons en 2025, en commençant cette nouvelle année avec le Bal de l'Hiver de l'APE.

Venez vous régaler avec la tartiflette, et danser sur les musiques des DJ Gabin et Maël, anciens écoliers de Degré.

Vous pouvez dès à présent réserver votre samedi 1er février !

Pour découvrir davantage notre village, un Escape Game aura lieu dans les rues de Degré le 30 mars prochain.

Ceci en collaboration avec « Lire à Degré », « Degré rando nature », ainsi que d'autres habitants connaissant l'histoire de Degré.

Et pour les plus gourmands, la vente de saucisson sera toujours présente en avril.

Nous finirons cette année bien remplie, avec la Fête de l'école, le dimanche 29 juin.

Toute l'équipe de l'APE de Degré, vous souhaite à tous une belle et heureuse année.

VOTRE AGENCE GROUPAMA

CONLIE

► Place des Halles - TÉL. 02 43 52 10 90

Épargne, Banque, Prévoyance, Auto, Habitation, Santé



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

LA QUINTE



Idée Déco

**PEINTURE DÉCORATION INT./EXT.
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS**

Vincent
BAPTISTE

Tél : **06 70 12 87 10**
E-mail : idee.deco72@gmail.com



Degré Cadre de Vie

Une naissance, un arbre : 3^{ème} année

C'est le dimanche 1er décembre 2024 à 15h que des jeunes parents et des membres de l'association Degré Cadre de Vie se sont retrouvés auprès de l'ancienne lagune (à proximité de la plateforme de déchets verts) pour planter les neuf arbres en signe de bienvenue sur la planète Terre aux bébés nés en 2023 :

Un noisetier pour Apolline, un pawlonia pour Lou, un sureau pour Naëlle, un cotoneaster pour Julia, des charmes pour Rose et Sofia, un érable champêtre pour Nélio, un laurier du Portugal pour Eliria et un érable sycomore pour Maël.

Quinze jours auparavant, en même temps qu'une séance de désherbage pour les arbres déjà plantés les années précédentes, les trous de plantation avaient été creusés et chacun a eu droit à son seau de compost afin de donner toutes les chances de reprise aux jeunes arbres.

Des boissons chaudes et des gâteaux ont apporté leur note conviviale à cette activité.



Chaque arbre est identifié par une petite étiquette



June et sa sœur ont participé au désherbage



Au travail !



Tout est prêt pour la plantation



Deux familles ont participé : merci à eux !



www.petites-moulines.fr

GITE

de grande capacité

- Salle 130 couverts
- Cuisine professionnelle
- Nombreux Couchages

Les Petites Moulines
72550 DEGRÉ
Tél. 06 22 03 51 65

Romain VIOT - EARL La Drouerie
Charcuterie à la ferme

La Drouerie 72650 TRANGÉ
06 85 97 67 56

Vous pouvez retrouver nos produits :

Au « p'tit marché degréen » à DEGRÉ :

Du mardi au dimanche.

Au magasin Chèvrefeuille, à SAINT SATURNIN :

Du Mercredi au Samedi.



CRI 72

Collectif pour la Représentation des Intérêts des riverains de la LGV Paris-Rennes

Référénts du CRI 72 pour le secteur Aigné Degré La Quinte et finalement aussi pour Coulans-sur-Gée, Chauffour-Notre-Dame & Souigné-Flacé : Gérard Gasnier & Anne-Marie Guitton

Une avancée importante !

Depuis plusieurs années, certains riverains gênés par les nuisances de la LGV ont initié une requête en indemnisation auprès du Tribunal Administratif de Nantes.

Cette action vient de connaître un développement important.

Résumons les étapes :

La première instance vient de se terminer :

La première instance, ici initiée en 2020, désigne la phase d'une procédure au cours de laquelle un litige est examiné pour la première fois par un juge. Un jugement de première instance désigne donc le premier jugement d'une affaire, avant un éventuel appel.

Dans le droit français, le Tribunal Administratif est un tribunal de première instance.

Dans le cas qui nous occupe, le premier jugement a été rendu par le Tribunal Administratif de Nantes et a désigné Eiffage Rail Express (ERE) comme seul responsable des problèmes posés aux riverains. Dans 2/3 des dossiers (soit environ 100 sur les 150 requérants sarthois) le jugement est favorable aux requérants.

A Degré, 10 requérants sur 12 ont un jugement favorable ; Il y a donc 2 rejets.

ERE doit donc des indemnités à ces riverains.

Ces indemnités (dont les sommes sont très variables en fonction de divers critères - dont l'éloignement par rapport à la ligne et la valeur des biens) ont été versées, pour la plupart, certaines avec un retard conséquent.

Mais ERE, comme c'est son droit, a fait appel du jugement de façon systématique, pour tous les 100 dossiers ! En effet, ERE n'entend pas à être le seul responsable et voudrait que SNCF Réseau participe aux indemnités.

Cela signifie qu'une deuxième instance va commencer.

Remarque importante : l'appel, fait par ERE, est « non suspensif ». C'est-à-dire que ERE est sommé de verser leurs indemnités aux requérants, même si, après la 2ème instance, la Cour Administrative d'Appel de Nantes lui donnait raison. Ce qui signifie que le requérant pourrait être alors susceptible de « rendre » son indemnité.

Il est donc fortement conseillé, comme on le signale à tous les requérants, de ne pas dépenser la totalité des indemnités, tant que le jugement définitif n'est pas rendu !

La deuxième instance va donc commencer :

Dans cette deuxième instance, la Cour Administrative d'Appel va « rejurer » l'affaire à partir des dossiers déjà transmis et contenant, éventuellement, de nouveaux éléments.

Cela va être le travail du cabinet Huglo-Lepage de constituer ces dossiers avec les informations nouvelles que les requérants pourront leur apporter.

Dans cet objectif, quelques-uns ont pensé utile d'ajouter à leur dossier un argument nouveau : les vibrations. Ce travail de mesure a été fait par Ouest-Acoustique.

La réelle difficulté de ces analyses est liée au fait qu'il n'y a pas de normes claires précisant à partir de quel niveau ces vibrations sont « anormales ».

Les requérants vont donc à nouveau faire preuve de patience ! ... Dix-huit mois ? Deux ans

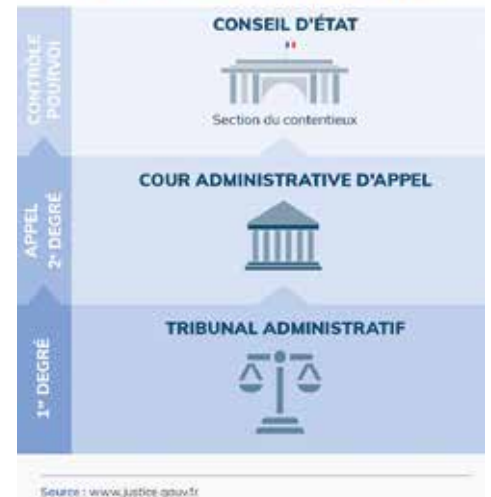
Patrick Coubard, Denis Delhommeau, Gérard Gasnier, Anne-Marie Guitton, Yannick Lechat, Daniel Ronel, membres du bureau de Degré Cadre de Vie, vous souhaitent de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

Que le changement d'année vous apporte énergie et espoir d'un monde plus apaisé. Bonnes fêtes de fin d'année.

Contacts Degré Cadre de Vie :

Mail : association.dcv@laposte.net - Tél. du président, Gérard Gasnier : 02.43.27.41.06

Organisation des juridictions françaises Ordre administratif



VIE ASSOCIATIVE



Au P'tit Marché Degréen

Les fêtes de fin d'année se profilent et nous tenons à remercier notre fidèle clientèle ainsi que nos deux salariées Aurélie et Kelly qui vous accueillent chaleureusement et savent répondre à vos attentes.

Merci également aux bénévoles qui donnent de leur temps. N'hésitez pas à nous rejoindre pour pérenniser le bon fonctionnement de l'épicerie. Sans cette aide ponctuelle nous ne pourrions pas exister.

Les six derniers mois ont été riches en évènement :

A la belle saison, le marché de fruits et légumes avec le pain à la coupe les premiers dimanches de chaque mois a été fortement apprécié. Nous le reconduirons à partir d'avril 2025 en même temps que le café.

Les ateliers cuisine sont toujours d'actualité et le dernier s'est déroulé le 14 décembre.

Les groupes de travail constitués juste avant l'été ont fourni le résultat de leurs travaux.

- Nous avons un nouveau flyer de présentation de l'épicerie distribué lors du comice de septembre. Une prochaine distribution va avoir lieu sur les communes de Lavardin, La Quinte et Degré. Un autre sera disponible prochainement concernant les « colis gourmands » que chacun peut composer selon ses envies.
- Le projet de réaménagement du magasin est toujours à l'étude, le temps de recueillir plusieurs avis et d'approfondir différentes hypothèses. Les travaux devraient être réalisés courant 2025.
- L'évènement majeur de ces 6 derniers mois est sans aucun doute l'ouverture à 3 reprises, d'un bar éphémère qui a ravi les habitants de Degré et des environs. Les retours ont été positifs avec une belle fréquentation et une grande convivialité. Nous allons reconduire cet évènement en 2025 et nous communiquerons en temps voulu sur les prochaines dates.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux produits pour satisfaire les clients et compléter la gamme qui vous est proposée. Depuis septembre sont également disponibles :

- L'agneau bio de Chaufour notre Dame
- Les volailles D'Amélie de Crissé
- Les biscuits de l'abbaye de Lonlay (61)
- Les produits de la mer de la conserverie GONIDEC de Concarneau (29)
- Le vin St Nicolas de Bourgueil, est quant à lui en rayon depuis novembre.

Et début 2025, nous devrions également mettre dans nos rayons des entremets de la Mayenne.

N'oublions pas les chrysanthèmes pour la Toussaint qui ont connu un vif succès.

Une collecte de denrées alimentaires a eu lieu en octobre et en novembre au profit des Restos du Cœur et de la Banque alimentaire. Remerciements aux généreux clients. L'épicerie participe également à sa façon au téléthon en faisant don de la farine pour la confection des crêpes.

Le succès du Beaujolais nouveau était au rendez-vous, malgré une météo peu propice le jeudi soir.

Le rayon vrac n'attire plus les clients. Nous avons décidé d'en réduire le choix et d'utiliser la place ainsi gagnée pour un nouvel agencement.

Plusieurs produits festifs seront en magasin dès la mi-décembre, venez les découvrir et savourer les saveurs locales.

N'hésitez pas à retrouver toute notre actualité sur la page Facebook «Au p'tit Marché Degréen» et sur notre site internet www.aupitmarshédegreen.fr. Le P'tit Marché Degréen vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.



Garage CHAUFOUR AUTOMOBILES

**Réparation et entretien toutes marques
habilitation véhicule hybrid et climatisation**

**Pare brise - Tôlerie • Peinture • Dépannage 7/7
Gaz • AD Blue • Pneus service rapide**

Station de Lavage + Aspirateur 7/7

**Vente véhicules
neufs et occasions
Reprise
Recherche personnalisée !**

**24h/24h
Station service**



EXPERT



Sortie CHAUFOUR NOTRE DAME, sur gauche, direction Laval - RD 357 La Groie **Tél. 02 43 88 80 85**



Degré Rando Nature



La dernière randonnée de l'année 2024 s'est déroulée le 22 décembre, comme tous les ans au Mans. Les randonneurs ont terminé cette saison, toujours dans la bonne humeur, autour d'un verre de vin chaud pour se réchauffer de cette froideur hivernale.

Le temps fort de cette saison a été le weekend du 21 et 22 septembre avec une sortie dans le Maine et Loire au gîte du Château de la Turmelière à Lirée d'Anjou. Les 40 personnes participantes à ce weekend festif sont toutes revenues enchantées de leur séjour.

Comme malheureusement beaucoup d'associations, les effectifs sont toujours en baisse, n'hésitez pas à en parler autour de vous, vos familles, vos voisins, vos amis... Vous pouvez adhérer à notre club de randonnées, pour une cotisation annuelle de 10 €, les randos ont lieu les quatrièmes dimanches de chaque mois sauf exception. La convivialité, le sourire, et le plaisir de marcher ensemble sont les maîtres mots de notre association.



A vos agendas... Notez les dates suivantes :

- Mercredi 15 janvier 2025 : Assemblée Générale de l'association Degré Rando Nature à 20h30 à la salle des associations de Degré. N'hésitez pas à venir nombreux, inscriptions pour la saison 2025.
- Dimanche 26 janvier 2025 : La première randonnée de l'année, rendez-vous à 13h45 parking place de l'église de Degré pour le covoiturage (Inscriptions possibles ce jour-là).
- Samedi 28 juin 2025 : Troisième édition de Notre Rando Gourmande autour de Degré.

Le bureau de l'Association Degré Rando Nature, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2025.



Générations Mouvement

En ce bel après-midi d'automne, la section degréenne de «Génération mouvements» avait invité ses adhérents à une conférence intitulée « Histoire des nombres et du calcul de l'Antiquité à nos jours ».

Pendant presque une heure Alain Bois a su passionner son auditoire en décrivant les méthodes utilisées par les bergers de Suse en Mésopotamie avec leurs cailloux, les écritures des scribes de Babylone, les symboles des Égyptiens mais aussi l'importance d'un moine français, Gerbert d'Aurillac qui découvre l'existence du zéro lors d'un voyage d'études en Espagne. La conférence s'est terminée sur la méthode utilisée pour calculer la clé RIB d'un compte en banque. Une initiative culturelle à renouveler pense Jean Brisebourg président de l'association degréenne.



VIE ASSOCIATIVE

Degré Téléthon 2024

Le week-end du 29 et 30 novembre 2024 s'est déroulé à Degré, le week-end Téléthon. Fidèle depuis 36 années, à cette grande cause qui lutte contre les myopathies, 4 associations de Degré (Degré Rando Nature, Lire à Degré, L'Association des Parents d'Elèves, Le DJS Tennis de Table) se sont mobilisées pour l'organisation de diverses animations sur notre commune.

Un grand merci à Jacqueline, Laetitia, Sylvie, et Joël pour avoir orchestré ces 2 jours d'animations, merci à Bertrand et Philippe pour le Tournoi de Tennis de Table, à Alain pour la sortie Vélo, à Aline, Audrey et Nicolas pour les ventes de crêpes, et à Juliette, Laurence, Françoise, Dominique, Yannick et Philippe pour avoir tenu la buvette pendant ces 2 jours.

Merci à David (Le prof de Danse) pour l'animation des danses en ligne et de la soirée dansante le samedi soir à la salle polyvalente.

Merci aux 14 personnes de la commune qui ont confectionné les 1100 crêpes qui ont été vendues ce week-end-là.

Merci à nos donateurs : Sébastien Cosnet pour les œufs et à l'épicerie «Au P'tit Marché Degréen» pour les 26 kgs de farine qui ont permis de fabriquer les crêpes, et d'un bib de rouge pour le vin chaud.

Grâce à la mobilisation de toutes ces personnes précitées, ce sont plus de 2100 € (dons compris) qui ont été reversés à l'AFM Téléthon. Un grand Bravo à vous toutes et tous. Un record depuis la première participation de la commune de Degré dans l'organisation du Téléthon, c'était le 05 décembre 1989.

Rendez-vous l'année prochaine... pour une 37^{ème} édition. Encore plus forts et surtout, toujours plus nombreux à nous aider. On compte sur vous.

Le comité d'organisation Degré Téléthon 2024



DJS Tennis de Table

La saison 2024-2025 a débuté avec 12 adhérents, dont 6 pratiquent le tennis de table en loisir et 6 en compétition. Certains membres font partie du club depuis plusieurs années.

Notre championnat de France par équipe a repris en septembre avec 7 rencontres pour la première phase. À ce jour, nous comptons 1 victoire, 1 match nul et 4 défaites. Après plus de 15 ans passés en D4, nous évoluons maintenant en D3. Le maintien en D3 dépendra de notre prochain match le 15 décembre contre le club de Bonnétable.

Nous recherchons des joueurs, qu'ils soient débutants ou ayant déjà une expérience, qui souhaitent s'investir en compétition ou jouer en loisir. Notre objectif est de consolider notre équipe en D3 et de créer une nouvelle équipe en D5 pour les débutants.

Le vendredi 29 novembre 2024, dans le cadre du Téléthon, nous avons organisé un tournoi de tennis de table. L'événement a réuni 32 participants, un chiffre en hausse par rapport aux 28 de l'an passé. Les participants ont été répartis en trois catégories : « enfants », « joueurs loisirs » et « joueurs compétitions ». Le tournoi s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

Nous tenons à remercier le club de la Chapelle Saint-Aubin pour la présence de nombreux joueurs !



Nos entraînements :

► Pour la compétition : le mercredi soir à partir de 20 h 15.

► Pour le loisir : le vendredi soir à partir de 20 h 15.

Les séances sont animées par notre entraîneur fédéral, avec l'objectif de travailler différentes techniques et de favoriser la progression de chacun.

Nous vous attendons dans la salle polyvalente de Degré, route du Mans.

Pour devenir adhérent, il est nécessaire de fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis de table, que ce soit pour la compétition ou le loisir.

Pour plus d'informations, contactez-nous par email à : djs.degre@sfr.fr ou par téléphone au 06 80 05 96 48 (Bertrand LEROY, président du club).

Le club DJS Degré vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ! À très bientôt.

Le 1^{er} décembre 2024 – Bertrand LEROY

Association Gym Degré

Encore une saison qui s'est achevée... une autre redémarre, avec un bel effectif de 47 adhérentes sur les deux cours.

Les journées « portes ouvertes » ont permis plusieurs nouvelles recrues hors commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.

► Le cours des « Séniors » avec Nathalie a lieu le mercredi matin de 11h à 12h.

► Le cours des « Adultes » avec Edith a lieu le mardi soir de 20h à 21h.

Les deux cours sont très appréciés et dispensés dans une ambiance conviviale et détendue, chacune exerçant à son rythme. Vous pouvez toujours nous rejoindre en cours d'année !

Le nouveau bureau est composé de Mme Annie GUITTET Présidente, Mme Chantal BELLANGER Trésorière et Mme Mélanie SERIZAY Secrétaire. Nous remercions encore Emilie pour ses 6 années consacrées à la Présidence.

Nous remercions monsieur le Maire et le conseil municipal pour la mise à disposition de la salle et la subvention versée à l'association, ainsi que nos deux animatrices diplômées pour leur professionnalisme et leur bienveillance.

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle 2025 et surtout vous encourageons à GARDER LA FORME !

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.



Le bureau.

VIE ASSOCIATIVE



Degré Football Club

Le football est bien plus qu'un simple sport, c'est une passion qui unit nos trois communes : Trangé, Chaufour et Degré.

Petite mention à nos supporters qui sont depuis deux années déjà, présents à tous nos rendez-vous : Coupe de France, challenge et coupe départementales, championnat, manifestations diverses du club...

Nous tenions à les remercier de leur présence et de l'aide qu'ils apportent au club à leur niveau.

La création de cette fusion a débuté il y a deux ans maintenant, nos clubs ont débuté avec des bénévoles dévoués et des joueurs enthousiastes.

Le TCD, c'est tout d'abord nos enfants répartis dans la section baby-foot (14 enfants de 4 ans) et l'école de foot (52 enfants de 5 à 11 ans).



BABY FOOT



U6 - U7



U8 - U9



U11

Cabinet
Carre Diagnostics
Diagnostiqueur Immobilier
06 74 04 26 71
carre.diagnostics@gmail.com
www.carre-diagnostics.fr
Chemin de la Chapelle 72550 CHAUFOR NOTRE DAME

Anthony PETIT

Agent Immobilier

06 02 15 90 10

anthony.petit@nexymo.fr



Agence Immobilière NEXYMO
84 bis, rue Montoise 72000 Le Mans
02 53 49 15 89
www.nexymo.fr



VIE ASSOCIATIVE

L'école de foot étant le poumon d'un club, le vivier, nous invitons tous les enfants, garçons et filles, à venir nous rejoindre pour découvrir notre pratique. La formation des jeunes est un aspect crucial pour tout club de football.

Pour notre vingtaine de joueurs âgés de 12 à 18 ans, nous sommes en entente avec quatre autres clubs avec lesquels nous formons le Groupement de Jeunes du Bocage Manceau.

Côté adultes, ce sont 98 licenciés répartis dans trois équipes séniors, une équipe vétérans et une équipe foot à sept. Nous avons également huit séniors féminines, en entente, dans un championnat foot à 8.



FÉMININES



FOOT 7



SENIORS A



SENIORS B



SENIORS C



VÉTÉRANS

Le club commence à être bien établi. Depuis deux ans, le club enregistre une augmentation d'effectifs. Le développement du club devient essentiel pour assurer sa pérennité et son succès. Cela inclut la formation des joueurs, l'amélioration des installations, le soutien des partenaires et de nos trois communes.

Entraînements & matchs :

- Baby-foot (4 ans) : séance le mardi soir à Trangé (18h00-18h45)
- Ecole de foot (5 ans à 11 ans) : Entraînement le mardi soir à Trangé (début 18h), plateau/matches le samedi matin
- GJ Bocage Manceau (12 ans à 17 ans) : Contactez le club pour plus de renseignements
- Seniors : Entraînement mardi et jeudi soir à Degré ou Chaufour (début 19h), match le dimanche

Contacts & renseignements : sporting.club.tcd@gmail.com

Stéphane (co-président) - 06 60 87 18 44

Alexandre (co-président) - 06 49 38 71 43

Suivez toute notre actualité :



VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes

La fin de l'année 2024 pour le Comité des Fêtes a été ponctué par plusieurs évènements.

Comme chaque année, les bénévoles ont œuvré, en novembre, pour la décoration de notre bourg. Tout d'abord, avec la commission DECO qui a rénové certaines décorations et en a confectionné des nouvelles. Fin novembre, et pendant 2 jours, les bénévoles ont mis en place des guirlandes et autres décorations afin que notre village se pare pour les fêtes. L'opération inverse se faisant mi-janvier.

Nous avons été ravis de voir que notre feu d'artifice a pu rassembler une belle partie des habitants de DEGRE, mais aussi de l'extérieur.

Cette année, le Père Noël a attendu la fin du feu d'artifice et a choisi d'arriver en chiens de traîneau à la surprise générale et pour le grand bonheur des enfants, petits et grands. Ce fût un joli moment de partage pour les enfants avec le Père Noël avant qu'il ne reparte pour le pôle Nord pour la fin des préparatifs de Noël.

Nous avons également participé en tenant la buvette avec le passage de la ceinture verte mancelle. Vous étiez très nombreux dans les rues du village ainsi qu'à l'arrivée du cortège de tracteurs illuminés pour les contempler.

Par cet article, nous souhaitons aussi vous faire savoir l'importance de votre présence à notre Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 24 janvier à 20h, à la salle des Associations. En effet, le bureau du Comité des fêtes ne souhaite pas se représenter, il va donc falloir que de nouvelles personnes intègrent l'association pour qu'elle puisse continuer à animer le village, sachant que 17 bénévoles sont aujourd'hui actifs dans l'association. Un nouveau bureau doit voir le jour afin que l'association ne s'endorme pas...



Mais, en attendant, le Comité des fêtes vous souhaite une très belle et heureuse année 2025.

Qu'elle vous apporte Bonheur, Amour, Santé et Réussites, et surtout prenez soin de vous.

Amicalement,

l'équipe du comité des Fêtes

La nature s'éveille
vos projets immobiliers aussi !

Benjamin **FERREIRA**
06.74.34.90.90
benjamin.ferreira@iadfrance.fr
Benjamin Ferreira

2023 © IAD Immobilier France. Tous droits réservés. IAD Immobilier France est une marque déposée de IAD Immobilier France. IAD Immobilier France est une marque déposée de IAD Immobilier France. IAD Immobilier France est une marque déposée de IAD Immobilier France. IAD Immobilier France est une marque déposée de IAD Immobilier France.

Planning d'activités 2025

ACTIVITÉS PRÉVUES

JOUR	HEURES	LIEU	ACTIVITÉS	ASSOCIATIONS
MARDI	20h00 - 21h00	Salle Polyvalente	Gymnastique Volontaire Adultes	Gymnastique Volontaire
MERCREDI	11h00 - 12h00	Salle Polyvalente	Gymnastique Volontaire Adultes	Gymnastique Volontaire
	11h00 - 12h00 14h00 - 15h30	Bibliothèque	Bibliothèque - Lire à Degré	Lire à Degré
	20h15 - 22h00	Salle Polyvalente	Tennis de table Entraînements compétition	Degré Jeunesse et Sport (Tennis de table)
JEUDI	14h00 - 18h00	Salle Association	Après-midi Détente *	Génération mouvement
	20h30 - 21h30	Salle Polyvalente	Danse Rock **	Lire à Degré
VENDREDI	16h30 - 18h00	Bibliothèque	Bibliothèque - Lire à Degré	Lire à Degré
	20h15 - 23h00	Salle Polyvalente	Tennis de table - Loisirs	Degré Jeunesse et Sport (Tennis de table)
DIMANCHE	9h00 - 13h00	Salle Polyvalente	Tennis de table - Compétition	Degré Jeunesse et Sport (Tennis de table)

* Les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de chaque mois. ** 1 semaine sur 2

ÉVÈNEMENTS PRÉVUS

MOIS	JOUR	ÉVÈNEMENTS	ORGANISATEURS
JANVIER	5	Café offert à tous les clients	Au P'tit Marché Degréen
	5	Messe à Degré	Association Paroissiale
	9	Visite du musée SDIS	Génération mouvement
	10	Vœux du maire	Commune de DEGRÉ
	16	Galette	Génération mouvement
	31	Assemblée Générale	Comité des Fêtes
FÉVRIER	1	Bal	Association des Parents d'Elèves
	2	Café offert à tous les clients	Au P'tit Marché Degréen
	20	Crêpes	Génération mouvement
MARS	2	Café offert à tous les clients	Au P'tit Marché Degréen
	2	Messe à Degré	Association Paroissiale
	30	Escape Game dans Degré	Association des Parents d'Elèves - Degré Cadre de Vie
AVRIL	4	Bar éphémère	Au P'tit Marché Degréen
	5	Marmite sarthoise	Sporting Club TCD
	6	Café offert à tous les clients	Au P'tit Marché Degréen
	-	Marché des producteurs	Au P'tit Marché Degréen
	-	Vente de saucissons	Association des Parents d'Elèves
	25	Bar éphémère	Au P'tit Marché Degréen
	26	Journée éco-citoyenne	Commune de DEGRÉ
MAI	4	Café offert à tous les clients	Au P'tit Marché Degréen
	4	Messe à Degré	Association Paroissiale
	8	Cérémonie de commémoration	AFN UNC Anciens combattants
	16 ou 23	Bar éphémère	Au P'tit Marché Degréen
JUIN	1	Café offert à tous les clients	Au P'tit Marché Degréen
	13	Bar éphémère	Au P'tit Marché Degréen
	14	Nuit des églises Concert Gospel	Association Paroissiale
	26	Buffet campagnard	Génération mouvement
	28	Randonnée Gourmande	Degré Rando Nature
	29	Fête de l'école	Association des Parents d'Elèves
JUILLET	4	Bar éphémère	Au P'tit Marché Degréen
	6	Café offert à tous les clients	Au P'tit Marché Degréen
	25	Bar éphémère	Au P'tit Marché Degréen
SEPTEMBRE	7	Café offert à tous les clients	Au P'tit Marché Degréen
	12	Bar éphémère	Au P'tit Marché Degréen
	26	Bar éphémère	Au P'tit Marché Degréen
OCTOBRE	3	Bar éphémère	Au P'tit Marché Degréen
	5	Café offert à tous les clients	Commune de DEGRÉ
	11	Repas des plus de 65 ans	Au P'tit Marché Degréen
NOVEMBRE	2	Café offert à tous les clients	Au P'tit Marché Degréen
	11	Cérémonie de commémoration	AFN UNC Anciens combattants
	-	Une Naissance, Un Arbre	Degré Cadre de Vie
DÉCEMBRE	7	Café offert à tous les clients	Au P'tit Marché Degréen
	18	Repas de Noël et Assemblée Générale	Génération mouvement
	-	Arrivée Père Noël	Comité des Fêtes

Habitants de Degré, vous avez à nouveau la parole !

N'hésitez pas à vous exprimer et nous envoyer vos remarques en déposant cette page dans la boîte aux lettres de la Mairie.

1 - Vos questions ou interrogations :

2 - Vos remarques ou suggestions :

3 - Vos idées :
(sur le développement de la commune, au plan social, économique, associatif, site internet ou autres...)

Facultatif :

Nom/Prénom.....

Adresse.....

Moyen de contact.....



11 Novembre - Cérémonie commémorative



15 Décembre - Concert poétique
CHOR AL'MANS célèbre Noël



17 Décembre - Repas de Noël à l'école



20 Décembre - Visite du père Noël
et feu d'artifice



Défilé des tracteurs illuminés le 21 décembre 2024

Organisé par les associations et les agriculteurs de Degré.



Naissances:

24 juillet 2024

Louise JEUDON

30 juillet 2024

Julia JAMOIS

31 octobre 2024

Alba GUAY

Mariages:

7 septembre 2024

Arnaud PIFRE
et Adeline RIVERON

19 octobre 2024

Annick POUËSSEL
et Assane BRABANT

Décès:

19 août 2024

Thérèse MENON
(épouse DORIZON)

Etat Civil

